

# 2016

## ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS

**Nathalie KRETZER**  
*Directrice générale*

12 boulevard Jean Jaurès  
54000 Nancy

Tél. : 03 83 27 31 02

Fax : 03 83 27 30 96

Courriel :

[sef@asso-ars.org](mailto:sef@asso-ars.org)



Des projets sont cofinancés par le  
Fonds social européen dans le cadre  
du programme opérationnel national  
« Emploi et Inclusion » 2014-2020



## MISSION

Réalisation d'actions individuelles et/ou collectives, en partenariat avec les financeurs, destinées :

- à élaborer avec les publics accueillis un parcours d'insertion professionnelle et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel,
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi.

## ACTIONS EFFECTUÉES

- **Accompagnements socioprofessionnels – Nancy Couronne**  
230 accompagnements individuels de 6 mois pour des bénéficiaires du RSA
- **Accompagnements socioprofessionnels – Public spécifique – Nancy Couronne**  
90 accompagnements individuels de 12 mois pour des bénéficiaires du RSA sans domicile fixe
- **Accompagnements socioprofessionnels – Lunévillois**  
38 accompagnements individuels de 6 mois pour des bénéficiaires du RSA
- **Mesures d'accompagnement objectif emploi ou social – Terres de Lorraine**  
55 mesures de 6 mois pour des bénéficiaires du RSA
- **Validation de Projet multi-Métiers – Lunévillois**  
1 action collective pour 10 personnes dont le projet correspond aux secteurs d'activité proposés

*Financement Conseil Départemental 54*

- **Mobilisation sur le Projet Professionnel – Lunévillois**  
2 actions collectives destinées aux demandeurs d'emploi sans projet professionnel arrêté (2 x 15 personnes)
- **Mobilisation sur le Projet Professionnel – Sel et Vermois**  
1 action collective destinée aux demandeurs d'emploi sans projet professionnel arrêté  
15 personnes
- **Dispositif de Sécurisation de Parcours – Terres de Lorraine**  
1 conseillère socioprofessionnelle détachée depuis septembre 2014 sur cette action qui comporte deux volets :
  - suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 70 personnes en simultané
  - suivi des situations des personnes prises en charge par les dispositifs d'insertion par l'activité économique du territoire

*Cofinancement Fonds social européen et Conseil Départemental 54*

- **Accompagnement des personnes en contrat aidé non insertion dans l'ARS**  
15 personnes suivies

# ACTIVITÉS 2016

## Activité

### 680 personnes accompagnées dont :

188 femmes soit 28 %  
492 hommes soit 72 %

### 417 personnes ont quitté le dispositif, dont :

81 personnes ont accédé à une activité professionnelle  
45 CDI / CDD  
36 CDDI / CAE / CUI

19 personnes ont accédé à une formation qualifiante

72 personnes sont sorties du dispositif RSA avant la fin de leur accompagnement

220 relais après levée des freins majeurs

21 abandons

4 personnes incarcérées

**263 personnes sont toujours suivies au 31 décembre 2016**

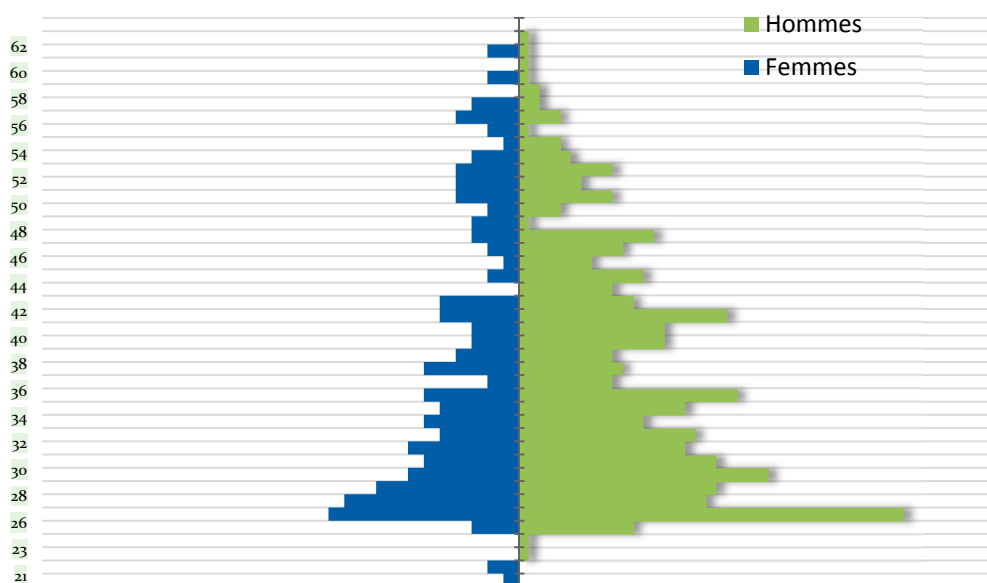
## Profil type d'un bénéficiaire Hors Dispositif de Sécurisation de Parcours



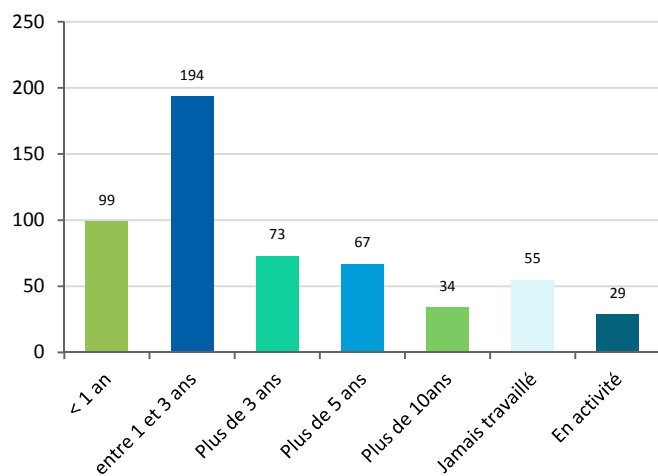
Dont  
Bénéficiaires du RSA 96 %  
Personnes handicapées 2 %

## II. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

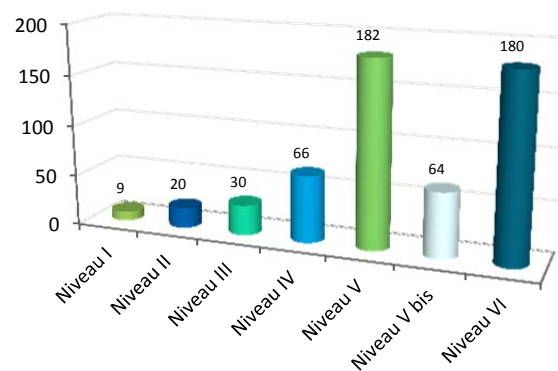
### Pyramide des âges



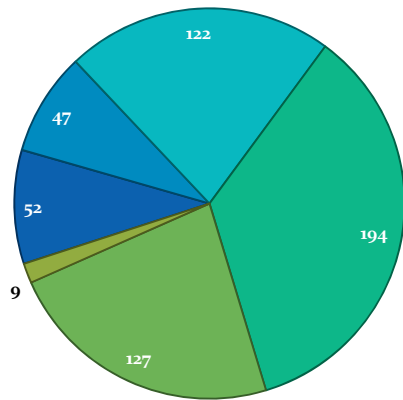
### Durée d'inactivité



### Niveau de formation

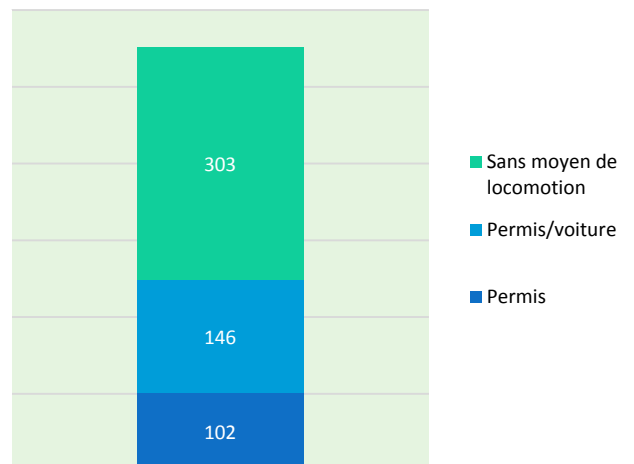


## Durée antérieure d'activité

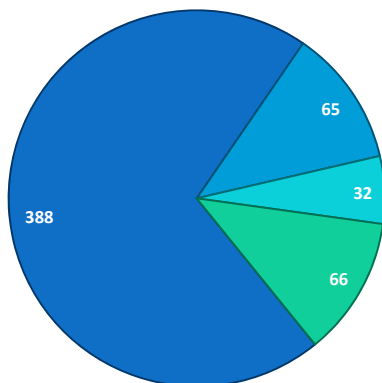


■ Jamais travaillé   ■ Moins d'un an   ■ Entre 1 et 3 ans  
■ Entre 3 et 10 ans   ■ Plus de 10 ans   ■ Travail à l'étranger

## Mobilité



## Situation familiale



■ Isolé   ■ Isolé avec enfant   ■ Couple sans enfant   ■ Couple avec enfant

**Durée moyenne  
de prise en  
charge  
5,4 mois**

## **DETAIL DES ACTIONS**

## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – BENEFICIAIRES DU RSA CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Convention de 230 mesures de 6 mois mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Nancy Couronne).

### OBJECTIFS

L'action s'inscrit dans l'axe Accompagnement Socio Professionnel du Pacte Territorial Insertion dont l'objectif est d'accompagner les bénéficiaires du RSA afin de les aider à s'insérer durablement dans l'emploi.

Pour atteindre cet objectif, l'action vise à :

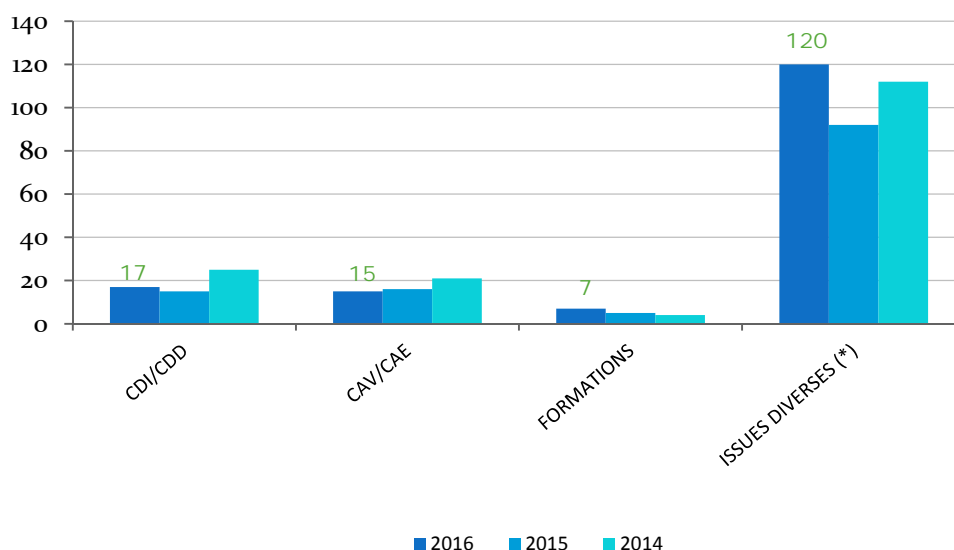
- Proposer un accompagnement complet et renforcé
- Permettre la levée des freins
- Travailler le projet professionnel des bénéficiaires
- Favoriser l'appropriation et la maîtrise des techniques de recherche d'emploi

### PUBLICS CONCERNES

L'action s'adresse au public bénéficiaire du RSA habitant sur NANCY couronne soumis aux droits et devoirs, nécessitant un accompagnement renforcé pour permettre l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle.

	2014	2015	2016
Nbre de personnes accompagnées	240	261	<b>237</b>
Nbre de personnes sorties	162	128	<b>159</b>
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	78	133	<b>78</b>

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement

## ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL- PUBLIC SANS DOMICILE FIXE - BRSA - CONSEIL DEPARTEMENTAL - NANCY COURONNE

Convention de 90 mesures de 12 mois mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle via le SESI de Nancy Couronne suite à un constat fait en 2012 selon lequel il est nécessaire de proposer un accompagnement spécifique, adapté au public Sans Domicile Fixe bénéficiaire du RSA.

### OBJECTIFS

L'objectif principal de cette convention est de permettre aux personnes Sans Domicile Fixe de se repérer dans le temps et l'espace, de bénéficier d'un accès aux droits et aux soins et surtout de faciliter une mise en logement. A cet effet, le Service Emploi Formation travaille en étroite collaboration avec les services d'accueil et d'urgence de l'ARS.

### PUBLICS CONCERNES

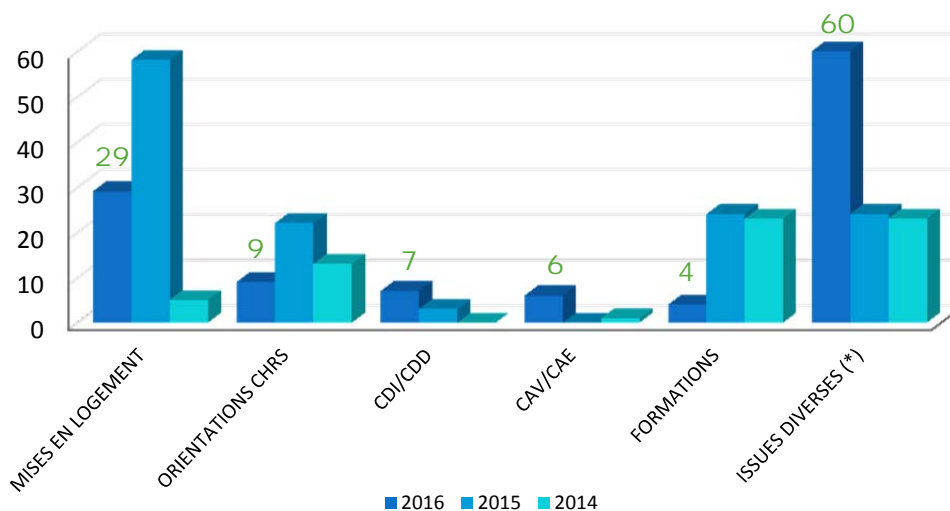
A la demande du Conseil Départemental qui cherchait à mettre en place une action d'accompagnement adaptée aux bénéficiaires du RSA sans domicile fixe de Nancy Couronne, un travail sur les modalités d'accompagnement pouvant correspondre à ce public a démarré en 2012. En 2013, suite à cette étude, à la mise en place des premiers suivis et au bilan positif, le SESI a décidé de formaliser l'accompagnement de ce public spécifique dans une convention dédiée.

Depuis, l'accompagnement s'est poursuivi dans une logique d'amélioration continue, avec une convention de 50, puis de 70 et 90 accompagnements sur un an.

Les spécificités du public ont nécessité d'adapter l'accompagnement pour faire face à des difficultés accrues. L'équipe du SEF a développé une étroite collaboration avec les travailleurs sociaux du 32 D'la Rue et du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) dès le démarrage de cette convention, afin de garantir une prise en charge globale et cohérente. Cela a permis également de maintenir le lien avec la personne et de la sensibiliser au rôle des différents intervenants dans son parcours. Il est proposé un rythme d'un rendez-vous par mois aux personnes accompagnées.

	2014	2015	2016
Nbre de personnes accompagnées	90	129	144
Nbre de personnes sorties	42	54	77
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	48	75	67

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation Pôle Emploi – Sortie dispositif RSA, ...



## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL-BRSA- CONSEIL DEPARTEMENTAL - LUNEVILLOIS

Convention avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Lunéville), pour 42 mesures.

Accompagnement ayant lieu dans les locaux du CCAS de Lunéville, à raison d'un rendez-vous tous les quinze jours pour chaque bénéficiaire.

### OBJECTIFS

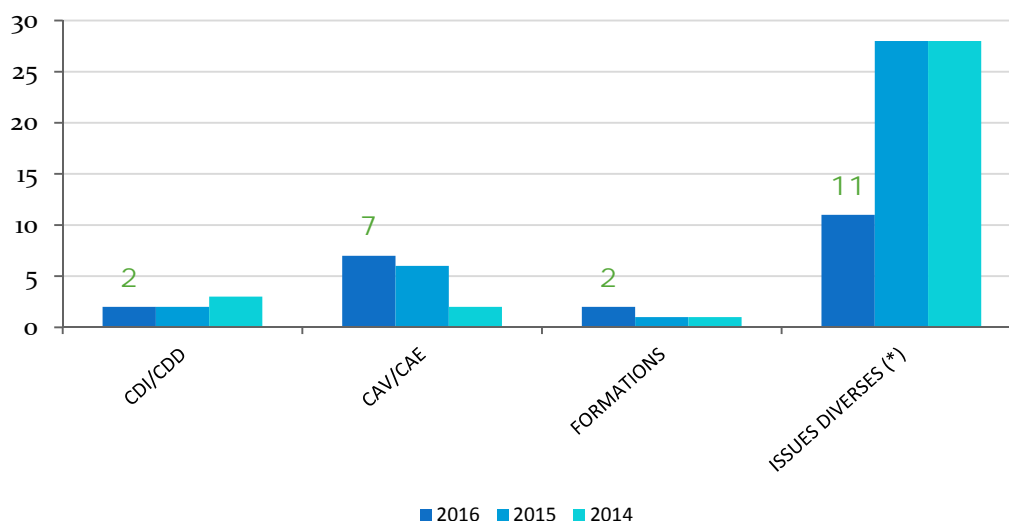
Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, dont le projet professionnel est peu défini ou reste à consolider.

### PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA domiciliés prioritairement sur le secteur de Lunéville centre

	2014	2015	2016
Nbre de personnes accompagnées	50	58	50
Nbre de personnes sorties	34	38	22
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	16	20	28

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Réorientations, sorties RSA .....

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT OBJECTIF EMPLOI OU SOCIAL - BRSA - CONSEIL DEPARTEMENTAL-TERRES DE LORRAINE

Convention de 42 mesures de 6 mois avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Terres de Lorraine).

Les rendez vous ont lieu dans les Centres Médicosociaux de Toul, Neuves Maisons et Vézelize ainsi qu'à la Mission Locale de Toul à raison d'un rendez vous tous les quinze jours pour chaque bénéficiaire.

### OBJECTIFS

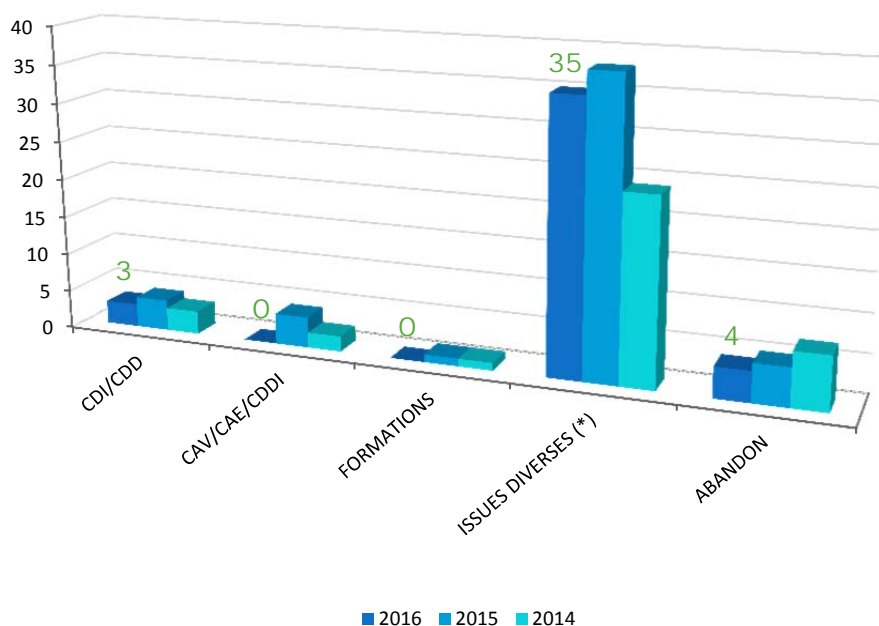
Accompagner des bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion sociales et professionnelles.

### PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA orientés par Pôle Emploi, ou d'autres référents dans le cadre d'un parcours socioprofessionnel (centre médicosocial, CCAS...)

	2014	2015	2016
Nbre de personnes accompagnées	45	52	42
Nbre de personnes sorties	37	52	42
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	8	0	0

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement, ...

## MOBILISATION SUR LE PROJET PROFESSIONNEL – LUNEVILLOIS et SEL et VERMOIS CONSEIL DEPARTEMENTAL LUNEVILLOIS et PLIE du GRAND NANCY et du LUNEVILLOIS

L'action qui s'est déroulée sur le Lunéville a été financée par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT du Lunévillois) et le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois grâce à des Fonds Européens. L'action qui s'est déroulée pour la première fois sur le Territoire du « Sel et Vermois » a été financée à 100% par le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois également sur des fonds européens.

Ces actions sont menées par deux conseillères socioprofessionnelles, elles se déroulent autour d'interventions collectives et de suivis individualisés, à raison de 2 journées par semaine sur 3 mois.

### OBJECTIFS

Permettre à chaque bénéficiaire de s'engager dans une recherche d'emploi et /ou de formation :

- en construisant un projet réaliste au regard de ses capacités, de sa mobilité, du marché de l'emploi
- en se donnant les moyens de mettre en œuvre ce projet (organiser la garde d'enfants, obtenir le permis de conduire, ...).

Le but est de faire en sorte que la personne reprenne contact avec le monde de l'entreprise, avec notamment une enquête-métiers ou parfois une immersion en entreprise.

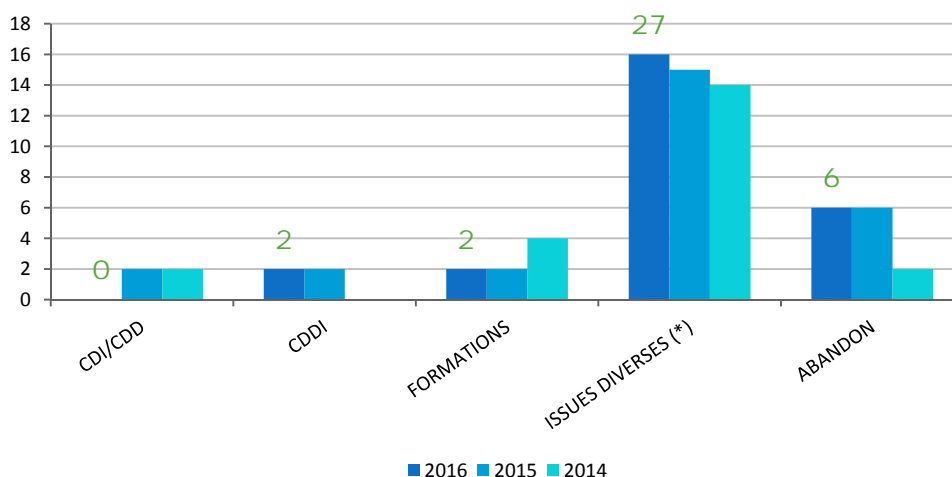
A la fin de l'action, les différents partenaires (Pôle Emploi, assistantes sociales, Entraide Chômeurs, ...) se rencontrent lors des comités techniques afin d'assurer les relais pour poursuivre la mobilisation et aboutir à l'emploi ou la formation.

### PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA ou non du Lunévillois

	2014	2015	2016
Nbre de personnes accompagnées	22	27	37

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Poursuite accompagnement, changement RU, réorientation sociale...



Des projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



## VALIDATION DE PROJET DES MULTI METIERS CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Convention avec le Conseil départemental de Meurthe et Moselle. Action menée par deux conseillères socioprofessionnelles alternativement, se déroulant autour d'interventions collectives et de suivis individualisés, sur **un module de 7 semaines** dont 3 semaines d'immersion en entreprise **et un accompagnement individuel de sécurisation de parcours de 6 mois**.

### OBJECTIFS

L'action a pour objectif la validation de projets dans divers métiers.

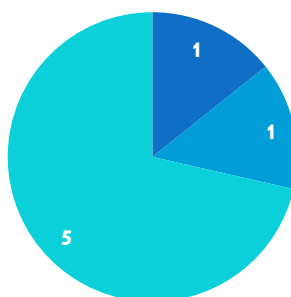
Pour cela les actions ont porté sur la connaissance des métiers visés et du marché de l'emploi, l'acquisition d'une première expérience professionnelle dans le secteur et la validation d'un projet par le biais d'une période de stage en entreprise, le travail de la mobilité, l'appropriation des différentes techniques de recherche d'emploi, la levée des freins à l'emploi, ...

### PUBLICS CONCERNES

Hommes et femmes bénéficiaires du RSA sur Lunévillois, ayant un projet professionnel avancé, n'ayant pas encore suffisamment approfondi ou validé leur projet ou rencontrant des freins non majeurs à la réalisation de ce projet.

	2016
Nbre de personnes accompagnées	7
Nbre de personnes sorties	7

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



■ Abandon   ■ Formation   ■ Poursuite de parcours

## DISPOSITIF DE SECURISATION DE PARCOURS CONSEIL DEPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE ET PLIE TERRES DE LORRAINE

Cette action est portée conjointement par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT Terre de Lorraine et la MEEF via le PLIE Terres de Lorraine par une convention couvrant la période du 01/09/2014 au 31/12/2015.

Elle a pour objet de sécuriser les parcours d'insertion de personnes issues du Territoire Terres de Lorraine et intégrées sur un parcours PLIE. Elle a pour finalité d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

### LES OBJECTIFS

- Assurer le suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 65 à 80 personnes en simultané dont 50 % de bénéficiaires RSA sur une durée de 6 mois renouvelable au maximum une fois.
- Assurer le suivi des situations des personnes prises en charge par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique en participant à l'ensemble de Comités Techniques.

### LES MODALITES D'INTERVENTION

- Réalisation d'un diagnostic de la situation sociale et professionnelle de la personne.
- Entretien individuel tous les mois avec des contacts téléphoniques ou mails si besoin, les entretiens se dérouleront au plus près des personnes (Toul, Neuves-Maisons, Saintois, Colombey, ...).
- Veille des situations 6 mois après la sortie en emploi.
- Mobilisation des outils existants sur le territoire.
- Des actions collectives pourront être mises en place en fonction des besoins des personnes accompagnées.

130 personnes accompagnées dont 78 BRSA :

- 91 hommes (soit 70%) + 39 femmes (soit 30%).
- 59.6 % ont entre 25 et 44 ans, 28.4% ont entre 45 et 54 ans, 12% + 55 ans.
- Niveau de qualification : 80% ont entre un niveau V et VI.

59 personnes toujours accompagnées au 31/12/2016.

71 sorties (dont 43 BRSA) :

- 5 CDI/CDD
- 5 missions intérim récurrentes
- 6 CDDI
- 5 Formations qualifiantes
- 8 abandons/ arrêts
- 2 déménagements (hors territoire)
- 40 relais vers des organismes adaptés aux besoins de la personne. (dont 29 à Pôle Emploi)



Des projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES SALARIES DE L'ARS EN CONTRATS AIDES NE RELEVANT PAS DES CHANTIERS D'INSERTION

Financement par les dispositifs de l'ARS où travaillent les personnes en contrats aidés.

### OBJECTIFS

Evaluation de la situation

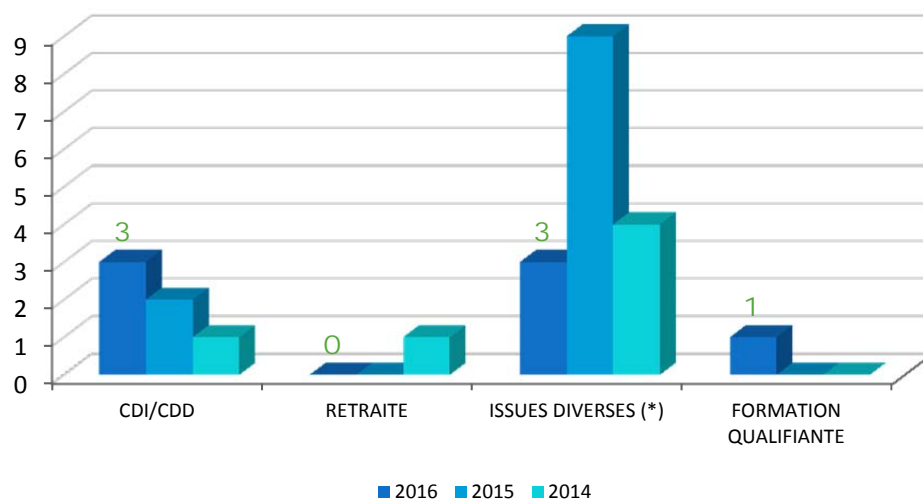
Aide dans les démarches de recherche d'emploi et/ou de formation pendant la durée de leur contrat de travail.

### PUBLICS CONCERNES

Personnes salariées dans l'ARS en contrats aidés (hors chantiers d'insertion)

	2014	2015	<b>2016</b>
Nbre de personnes accompagnées	15	17	<b>16</b>
Nbre de personnes sorties	6	1	<b>7</b>
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	9	16	<b>9</b>

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement, .....

